

[Text]

De son côté, la Coalition des femmes pour les allocations familiales, que vous entendrez la semaine prochaine, estime que la réforme proposée coûtera aux familles canadiennes qui ont des enfants plus de 1.5 milliards de dollars d'ici 1990.

Nous sommes d'avis qu'une réforme des divers programmes s'impose, mais nous trouvons inacceptable que le gouvernement saisisse l'occasion d'une telle réforme pour diminuer l'enveloppe budgétaire consacrée aux prestations pour enfants.

La réduction des sommes consacrées aux prestations touchera toutes les couches de la société, y compris les familles qui vivent dans le pire état de pauvreté que notre société continue à produire et à tolérer.

En effet, l'analyse du Budget fédéral effectuée par le Conseil national du bien-être social démontre que la très grande majorité des familles à revenu modeste et plus que modeste perdront des sommes qui, pour certains, peuvent sembler marginales, mais qui, pour ces familles, constituent des montants tout à fait essentiels, étant donné l'état d'indigence dans lequel elles vivent. Selon le Conseil national du bien-être social, les familles de deux enfants dont le revenu familial est inférieur à 9,000\$ par année perdront en 1986, 22\$ en prestations. S'il est vrai que ces familles bénéficieront des hausses de prestations de 1987 à 1990, à cause de l'augmentation du crédit d'impôt, à compter de 1991, ces familles verront leurs prestations diminuer, toujours si on compare ces prestations à celles qu'elles auraient reçues si les programmes actuels étaient maintenus.

Il y a un tableau qui illustre l'impact de la réforme sur le revenu d'une famille type de deux enfants et deux adultes lorsque seulement un des deux adultes travaille. Lorsque le revenu est de 9,000\$, il y a un gain, mais il faut bien comprendre que maintenant, au Canada, on situe le seuil de la pauvreté pour une famille de cette taille-là à 21,000\$. Donc, c'est plus que deux fois moins que le seuil de pauvreté; dans tous les autres cas, il y a une perte significative. Par exemple, les familles dont le revenu s'élève à 15,000\$ par année, et qui vivent aussi sous le seuil de la pauvreté, verront leurs prestations diminuer durant chacune des années de 1986 à 1990, et ce de façon croissante: moins 16\$ en 1986 et moins 110\$ en 1990. Les familles à revenu moyen (35,000\$) perdent, quant à elles, des sommes très importantes pendant la même période, particulièrement à cause de la diminution de l'exemption et de la réduction du seuil à partir duquel le crédit d'impôt diminue, soit 23,500\$ au lieu de 26,300\$ actuellement. Quant aux familles à revenu élevé, elles voient aussi la valeur de leurs prestations diminuer, tout particulièrement à cause de la réduction du niveau de l'exemption pour personnes à charge.

Il est important ici de noter deux faits. D'abord, la diminution de prestations de 1,307\$ pour ces familles à revenu élevé représente un pourcentage de leur revenu total plus petit que le pourcentage du revenu total représenté par la diminution des prestations pour les familles dont le revenu est de 15,000\$ et de 35,000\$. On demande donc aux familles à revenu faible et moyen de faire un effort relativement plus grand que celui exigé des familles à revenu élevé.

Mais il y a plus grave. Si on considère l'ensemble des mesures budgétaires de mai 1985, à l'exception des hausses

[Translation]

For its part, the Coalition of Women for Family Allowances, which you will be hearing next week, estimates that the proposed reform will mean a loss of more than \$1.5 million to Canadian families with children from now until 1990.

We believe that a reform of the various programs is necessary, but we find it unacceptable that the government should seize upon this reform as a pretext to reduce the budget envelope allocated to child benefits.

The decrease of the sums allotted to benefits will affect all levels of society, including those families who live in dire poverty, which our society continues to engender and to tolerate.

The analysis of the federal budget done by the National Council of Welfare shows that the vast majority of families with low and very low incomes will lose sums that may seem small to some, but for these families are quite essential because of the indigence in which they live. According to the National Council of Welfare, two-children families with an income of less than \$9,000 a year will lose \$22 in benefits in 1986. Although it is true that these families will enjoy an increase in benefits from 1987 to 1990, because of the tax credit increase, as of 1991, their benefits will decrease, in comparison to what they would receive if current programs were maintained.

A table illustrates the impact of reform on the income of a typical family with two children and two adults where only one of the two adults works. At the \$9,000 income level, there is an increase, but it must be understood that today, in Canada, the poverty level for such a four-person family is set at \$21,000. Thus, there would be an increase for families with incomes of less than half the poverty level income; in all other cases, there would be a significant drop. For instance, families with incomes of \$15,000 a year, who are also living below the poverty level, would see their benefits decrease every year from 1986 to 1990, and at an accelerating rate: \$15 less in 1986, \$110 less in 1990. Middle-income families (\$35,000) would lose very large sums over the same period, especially because of the decrease in the exemption and the lowering of the level from which the tax credit begins to decrease, i.e. \$23,500 instead of \$26,300. As for high-income families, their benefits would also decrease, especially because of the decrease in the exemption for dependents.

Two important facts should be noted here. First of all, the \$1,307 decrease in benefits for the high income families represents a smaller percentage of their total income than the percentage of the total income of the benefit decrease for families with incomes from \$15,000 to \$35,000. This means that we are asking low- and medium-income families to sacrifice relatively greater amounts than high-income families.

But there is something more serious still. If you consider all of the May, 1985 budget measures, with the exception of